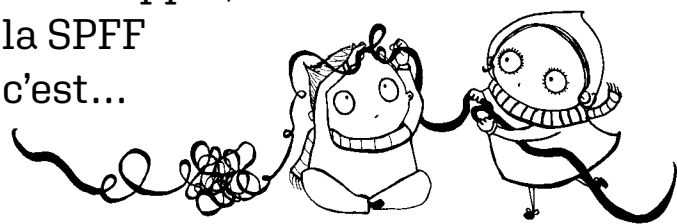




La SPFF... Mais c'est qu'oi déjà?

Le courrier invitant les enseignant-es à cotiser à la SPFF a dû vous parvenir dans le courant du mois d'octobre. Le délai de paiement étant fixé à fin janvier, nous tenons par ce message à remercier les enseignant-es qui ont déjà payé leur cotisation et encourageons celles et ceux qui ne l'ont pas fait à nous rejoindre! Si vous ou l'un-e de vos collègues n'avez pas reçu le courrier, n'hésitez pas à vous adresser à notre secrétaire, Carmen Geinoz, à l'adresse secretariat@spff.ch.

Pour rappel,
la SPFF
c'est...



L'Association Professionnelle qui représente les enseignant-es primaires du canton de Fribourg

La SPFF fait partie de Formation Fribourg qui est la faïtière regroupant les enseignant-es du CO (AMCOFF), du secondaire II (AFPESS), les Alémaniques (LDF) et les travailleurs/travailleuses sociaux/sociales (ATSSF). Elle fait également partie de la FEDE (Fédération des associations du personnel du service public du canton de Fribourg), présidée par Isabelle Castella et qui représente tous-tes les employé-es de l'État.

Un travail riche et varié

De nombreux dossiers en lien avec l'école, les élèves, l'enseignement et tout le vécu dans les classes du canton sont actuellement suivis. La présidente et le comité travaillent jour après jour afin de faire évoluer les choses pour le bien des élèves qui viennent chaque matin en classes, ainsi que pour soutenir chaque enseignant-e dans sa mission. Plusieurs axes sont développés...

- La défense syndicale est l'un des piliers du travail de la SPFF qui œuvre à améliorer les conditions de travail des enseignant-es et à valoriser le métier. La SPFF est en relation avec la hiérarchie et est active dans de nombreux domaines tels que la surcharge de travail, la santé des enseignant-es, la revalorisation salariale...
- La défense pédagogique est essentielle et permet à la SPFF de représenter les enseignant-es dans des groupes de travail et de collaborer à l'élaboration des moyens d'enseignement. La SPFF travaille sur de nombreux dossiers tels que la prise en charge des élèves en difficulté, l'école à visée inclusive, les effectifs de classe, l'évaluation des enseignant-es, l'éducation numérique, l'enquête qualitative...
- La défense individuelle amène la SPFF à soutenir tout-e enseignant-e qui en a besoin par une aide personnalisée, une écoute attentive et une action adaptée à chaque réalité. Nous accompagnons les enseignant-es qui pourraient avoir des difficultés avec leur hiérarchie et répondons aux nombreuses questions pour lesquelles une aide est nécessaire.

La SPFF propose également à ses membres des offres de rabais/réductions dans différents commerces du canton, n'hésitez pas à aller retrouver ces offres sur notre site internet www.spff.ch.

ECO...

Soucieuse du bien-être des enseignant-es, la SPFF a mis en place il y a quelques années un service d'aide nommé ECO. Concrètement:

- Vous êtes préoccupé-e par une situation vécue à l'école et ne savez pas à qui en parler.
- Vous souhaitez prendre du recul par rapport à une problématique qui génère des doutes, de la confusion, de l'incertitude ou du découragement.
- Vous avez besoin d'aide pour préparer un entretien (avec des parents, la direction, des collègues).
- Vous cherchez des informations sur les procédures pour bénéficier d'un soutien ou d'une intervention concernant: une gestion de conflit, de l'intimidation entre pairs, une gestion de classe complexe, un-e élève en difficulté, ...

Ce service d'aide est confidentiel et simple d'accès, aucune démarche administrative ou autorisation ne sont requises. Chaque membre de la SPFF peut bénéficier de trois séances gratuites. ECO se veut un espace d'Écoute, de Conseils et d'Opportunités pour offrir aux enseignant-es la possibilité de réfléchir, à un moment donné, à une thématique de leur pratique professionnelle en bénéficiant d'un regard extérieur.

Saskia Jacquemin qui a repris ECO en début d'année scolaire, se tient à votre disposition au 077 268 00 58 ou à l'adresse eco@spff.ch.

Des informations régulières et à jour par différents canaux

- Le *SPFF'info*, préparé à la fin de chaque comité, dans lequel les informations prioritaires à vous transmettre sont soigneusement expliquées. Il est ensuite envoyé dans tous les bâtiments par l'intermédiaire des répondant-es qui le transmettent à tous-tes les enseignant-es. Certaines écoles n'ont pas encore de répondant-es, n'hésitez pas à vous annoncer chez nous si tel est le cas ou si le rôle vous intéresse. Si toutes les écoles du canton pouvaient recevoir les informations, ce serait une grande réussite pour la communication si importante pour notre association professionnelle.
- Un site internet (www.spff.ch)
Vous y trouvez toutes les informations importantes, les contacts, les dossiers en cours, les liens utiles. N'hésitez pas à le consulter et à en parler autour de vous.
- Une page Facebook (SPFF - Société Pédagogique Fribourgeoise Francophone)
Elle vous communique aussi des informations régulièrement. Suivez-nous!
- Et Instagram ([spff_fribourg](https://www.instagram.com/spff_fribourg))
Découvrez-nous sur Instagram, faites de la pub autour de vous!

Claire Spring, présidente de la SPFF

À l'affiche...

Charles Aznavour chantait «je m'voyais déjà en haut de l'affiche, En dix fois plus gros que n'importe qui mon nom s'étalait»...

Sûre qu'à la lecture de ces deux phrases, vos oreilles entendent cette magnifique mélodie. Ces paroles pourraient être adaptées à notre actualité en perdant le côté joyeux de la chanson... Le PAFE a tenu le haut de l'affiche durant l'automne, la LAFE a repris la place durant l'hiver et pour ce printemps...

Ce dossier mobilise l'ensemble des associations professionnelles depuis le mois d'août et continuera de le faire jusqu'au 26 avril, date de la votation sur la LAFE. Nous ne ménagerons aucun effort pour démontrer combien il est essentiel de garantir des services publics forts, capables de répondre aux besoins de la population et d'accompagner une démographie en constante évolution dans notre canton.

La lutte contre la LAFE met en lumière l'importance fondamentale de la SOLIDARITÉ. Celle-ci constitue le lien entre les associations membres de la FEDE, unies pour défendre chaque profession œuvrant au maintien d'un service public de qualité, tel qu'il existe aujourd'hui.

Référendum contre la LAF E – un succès fruit de la mobilisation de toutes les fonctions de l'État



La FEDE se réjouit de l'aboutissement du référendum contre la LAFE. À elle seule, elle a rassemblé près de 3'000 signatures sur les plus de 11'000 déposées. La FEDE remercie vivement les membres de ses associations qui se sont investis avec énergie et dévouement dans la récolte des signatures. Ce succès est le leur.

Ce que ce chiffre indique d'abord, c'est que les associations membres ont œuvré ensemble à ce succès. Toutes les fonctions, tous les métiers, se sont mobilisés dans cette récolte. Il n'y a pas de secteur qui se pense moins impacté par les mesures d'économies. Personne n'est à l'abri parce que toutes et tous sommes, à un moment ou à un autre de notre vie, bénéficiaires des prestations des services publics. La FEDE et ses associations membres sont bien placées pour le savoir. Et aussi pour défendre des services publics de qualité et fournis en continu.

En combattant la LAFE, le personnel de l'État, au travers des associations membres de la FEDE, ne lutte pas que pour ses conditions de travail. Il tient à ce que la qualité des prestations à la population reste la même et

puisse être assurée en tout temps. De la naissance à la mort, nous avons toutes et tous besoin des prestations des services publics, avec plus ou moins d'intensité. Le personnel de l'État sait que la vie d'un être humain est remplie d'aléas et connaît la plus-value indispensable qu'apportent des services publics efficaces.

In fine, les services publics sont le socle indispensable d'une société accessible, humaine et équitable. Ils ne sont pas un simple service: ils sont la condition de notre cohésion et de notre démocratie.

La votation se tiendra le dimanche 26 avril 2026, n'oubliez pas faire valoir votre bulletin de vote et d'en parler autour de vous en tant que partisans au «NON à la LAFE».